



RECENSEMENT 2024 : LA VILLE RECRUTE CINQ AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu en janvier avec l'INSEE, la ville de Millau recherche 5 agents recenseurs.

Publié le 20 novembre 2023

La Commune de Millau est chargée d'organiser en 2024 les opérations de recensement de la population. La collecte des informations débutera le 18 janvier 2024 et se terminera le 24 février 2024.

Ces agents recenseurs seront encadrés et accompagnés par un coordonnateur communal.

Sous l'autorité de l'agent coordonnateur, l'agent recenseur se voit confier une liste d'adresses à recenser et devra réaliser les tâches suivantes :

- > Effectuer une tournée de reconnaissance,
- > Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- > Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- > Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- > Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- > Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine,
- > Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Deux demi-journées de formation obligatoire seront proposés aux agents recrutés.

Contact :



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00